

Tous les diagnostics les doigts dans le nez!

LA RCP POUR LES NULS

*Un outil précieux
pour maîtriser
la médecine !*

**À mettre
entre toutes
les mains!**



Dr Laurence Digue

**Réseau de Cancérologie
d'Aquitaine**

37^{es} journées de la Société
Française de Sénologie et
Pathologie Mammaire

Bordeaux
11 Novembre 2015

Tous les diagnostics les doigts dans le nez!

LA RCP

POUR LES NULS

Un outil précieux
pour maîtriser
la médecine !

À mettre
entre toutes
les mains!



RCP

- Réunion de Concertation Pluridisciplinaire
- Et non Réanimation Cardio-Respiratoire

Déclaration de Conflits d'Intérêt

- Participation à plusieurs RCP par semaine



Plans Cancer ?

- En 1998 : Premiers Etats Généraux de la Ligue Nationale contre le Cancer
 - Malades atteints de cancers
 - Tous ont témoigné de leur expérience du cancer pendant cette journée



Plans Cancer ?



- Perte de chances ?



3 Plans Cancer successifs

- 1^{er} Plan Cancer 2003-2007
 - Structurer la Cancérologie Française
 - Création
 - INCa
 - Réseaux Régionaux de Cancérologie, 3C
 - Sécurité des soins
 - Critères d'autorisation des établissements
 - Dispositif d'annonce
 - RCP



3 Plans Cancer successifs

- 1^{er} Plan Cancer 2003-2007
 - Structurer la Cancérologie Française
 - Création
 - INCa
 - Réseaux Régionaux de Cancérologie, 3C
 - **Sécurité des soins**
 - Critères d'autorisation des établissements
 - Dispositif d'annonce
 - RCP



3 Plans Cancer successifs

- 1^{er} Plan Cancer 2003-2007
 - Structurer la Cancérologie Française
 - Création
 - INCa
 - Réseaux Régionaux de Cancérologie, 3C
 - **Sécurité des soins**
 - Critères d'autorisation des établissements
 - Dispositif d'annonce
 - RCP



1^{er} Plan Cancer



- Réunion de Concertation Pluri-disciplinaire

▶ 31

Faire bénéficier 100% des nouveaux patients atteints de cancer d'une concertation pluridisciplinaire autour de leur dossier. Synthétiser le parcours thérapeutique prévisionnel issu de cette concertation sous la forme d'un "programme personnalisé de soins" remis au patient.

Ce programme, établi après concertation pluridisciplinaire, sera remis et expliqué au patient. Il doit être parfaitement compréhensible par le patient.

Dans l'attente d'un véritable dossier communiquant, ce programme doit, lors des épisodes extra-hospitaliers (qui représentent environ 90% du temps de traitement), faciliter la transmission des informations entre les professionnels, et en premier lieu le médecin généraliste.

Ce programme identifiera en outre le réseau et l'établissement de prise en charge, le médecin référent pour le patient, et les coordonnées d'un représentant des patients pour l'hôpital.

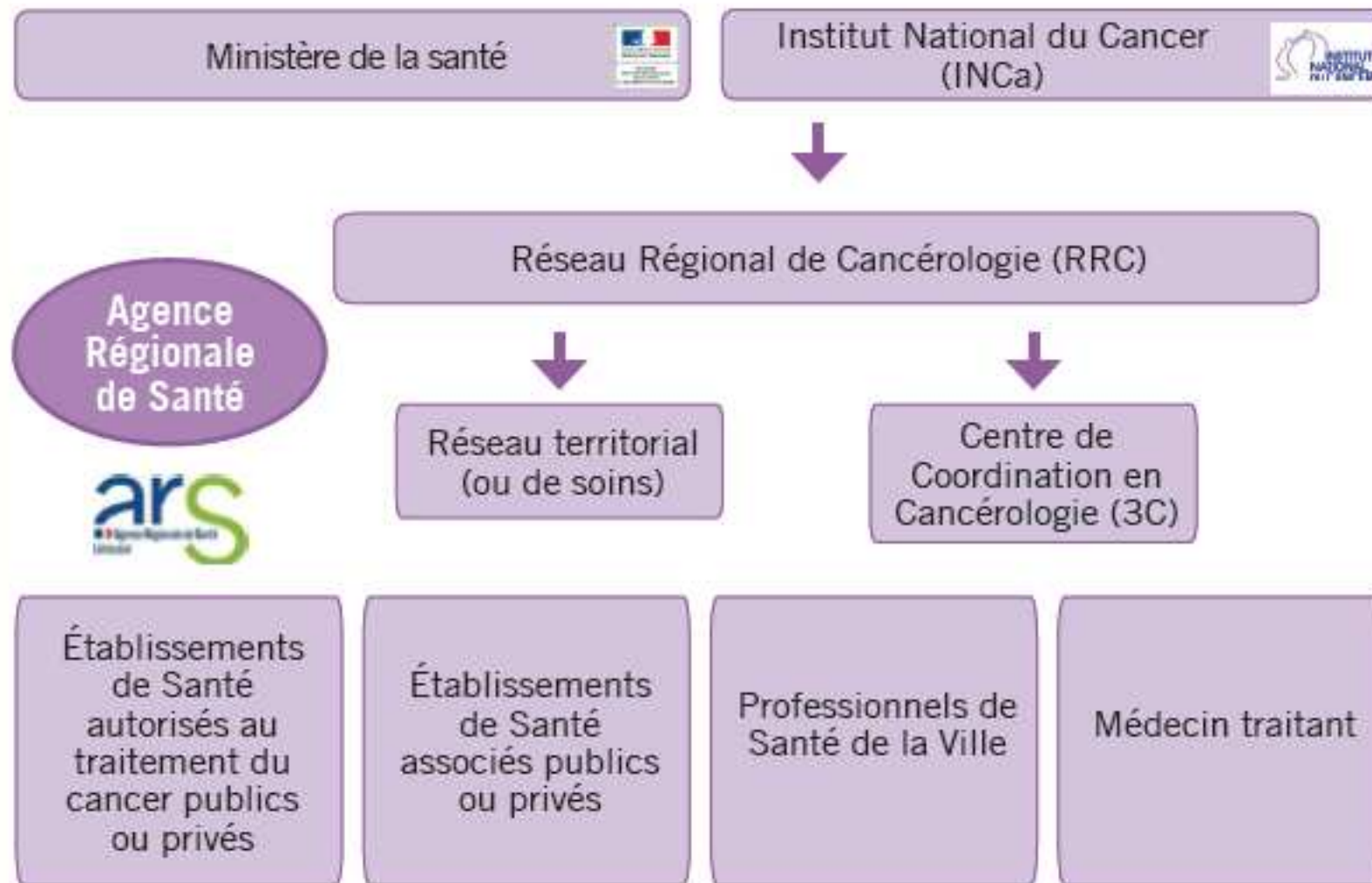


Législation

- Décret ministériel du 22 février 2005 (DHOS)
 - Organisation des soins en Cancérologie



Législation



ROHLIM, 2015

Législation

- Décret ministériel du 22 février 2005 (DHOS)
 - Organisation des soins en Cancérologie
- Décret 389 du 21 mars 2007



Décret 389 du 21 mars 2007

Article D6124-131

Créé par [Décret n°2007-389 du 21 mars 2007 - art. 1 JORF 22 mars 2007](#)

Le projet thérapeutique envisagé pour chaque patient atteint de cancer pris en charge ainsi que les changements significatifs d'orientation thérapeutique sont enregistrés en réunion de concertation pluridisciplinaire.

Tous les membres de l'équipe médicale intervenant auprès des patients atteints de cancer pris en charge par le titulaire de l'autorisation participent régulièrement aux réunions de concertation pluridisciplinaire. Lorsque ce titulaire n'exerce pas l'ensemble des pratiques thérapeutiques mentionnées à l'article R. 6123-87, la réunion mentionnée au premier alinéa est tenue avec d'autres titulaires de l'autorisation exerçant ces pratiques, en utilisant éventuellement les réseaux mentionnés à l'article R. 6123-88.

Une fiche retraçant l'avis et la proposition thérapeutique résultant de la réunion de concertation pluridisciplinaire est insérée dans le dossier médical du malade.

Cette proposition thérapeutique est présentée au patient dans les conditions prévues au a du 2° de l'article R. 6123-88.



Législation

- Décret ministériel du 22 février 2005 (DHOS)
 - Organisation des soins en Cancérologie
- Décret 389 du 21 mars 2007
- Circulaire de septembre 2007
 - Réseaux régionaux de Cancérologie (RRC)



Critères de qualité d'une RCP

- Pluridisciplinarité : minimum de 3 médecins de spécialités différentes
- Fonctionnement formalisé
 - Rythme clairement établi (au moins 2 fois par mois)
 - Coordonnateur, secrétariat
 - Type de dossiers à présenter
 - Fiche RCP standardisée préremplie
 - Liste de présence (noms et qualifications) et date
 - Nom du médecin référent

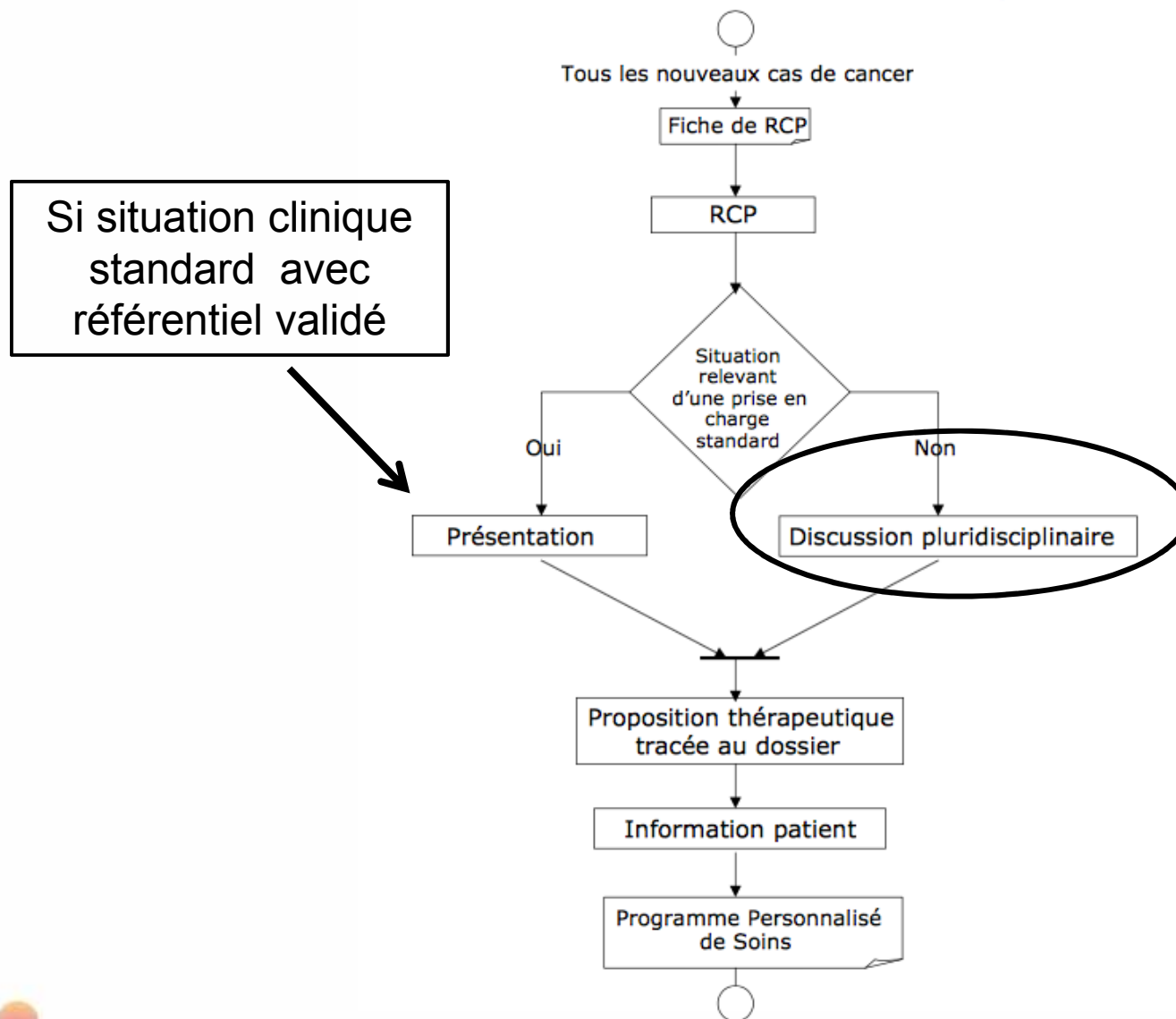


Critères de qualité d'une RCP

- Exhaustivité des dossiers
 - Nouveaux cas / Modification du traitement
 - Possibilité d'enregistrement ou discussion
- Utilisation de référentiels thérapeutiques validés et actualisés
- Traçabilité des décisions et avis de la RCP intégré au dossier médical/DCC
- Information du patient
- Evaluation régulière de la RCP



Décision thérapeutique en cancérologie



HAS

Tous les outils et programmes d'amélioration et d'évaluation des pratiques sont téléchargeables gratuitement sur www.has-sante.fr

juin 2006

gégie d'Aquitaine

Critères de qualité d'une RCP

- Si traitement délivré différent de la proposition de la RCP
 - Le justifier et le tracer dans le dossier du patient



Critères de qualité d'une RCP

- Quorum
 - Au moins un oncologue
- Dossiers discutés AVANT la mise en route du traitement sauf
 - Si cas standards
 - Si radiologie interventionnelle à visée diagnostique
 - Si chirurgie en urgence



Participe à la formation médicale continue

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

ÉVALUATION ET AMÉLIORATION DES PRATIQUES

Développement professionnel continu (DPC)

– Fiche méthode –

Réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP)

Mai 2014



Réseau de Cancérologie d'Aquitaine

Qui a la mission d'organiser les RCP ?

1. Le coordonnateur
2. L'établissement
3. Le réseau régional de cancérologie
4. Le centre de coordination en cancérologie (3C)



Fonctionnement sous la responsabilité du 3C

▶ 32

Identifier des Centres de Coordination en Cancérologie (3C) dans chaque établissement traitant des patients cancéreux.

Ces centres de coordination auront plusieurs missions :

- coordination médicale de la cancérologie au sein de l'établissement (ou du réseau), et en particulier **des réunions de concertation multidisciplinaire** en cancérologie ;
- assurance qualité du **programme personnalisé de soins** pour chaque patient ;
- **suivi individualisé des patients**, en apportant une aide et un soutien dans la prise en charge ;
- suivi au sein de l'établissement de la mise en œuvre du plan cancer, avec données chiffrées d'activité et de qualité.



Fonctionnement sous la responsabilité du 3C

- Le 3C a pour mission
 - l'organisation des RCP, la pluridisciplinarité des décisions et le respect des référentiels
 - l'enregistrement des fiches RCP
- Annuaire des RCP (lieu, date et heure, coordonnateur, secrétaire)
- Organisations médicale et transversale
- Reconnaissance et financement par ARS
- Liens étroits avec le RRC



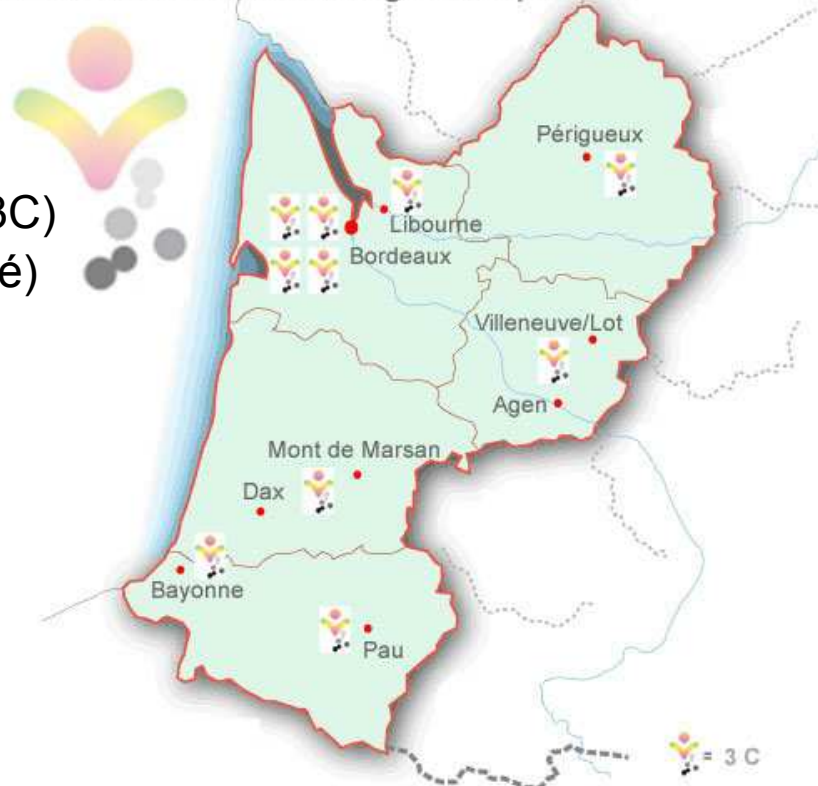
En Aquitaine

3,3 millions d'habitants
5 départements (50% en Gironde)

- **55 établissements autorisés** pour le traitement des cancers
- **10 centres de coordination en cancérologie (3C)** dont 2 = le pôle régional (CHU et Institut Bergonié)

17 215 nouveaux cas de cancers
(estimation Francim 2005)

Réseau de Cancérologie d'Aquitaine

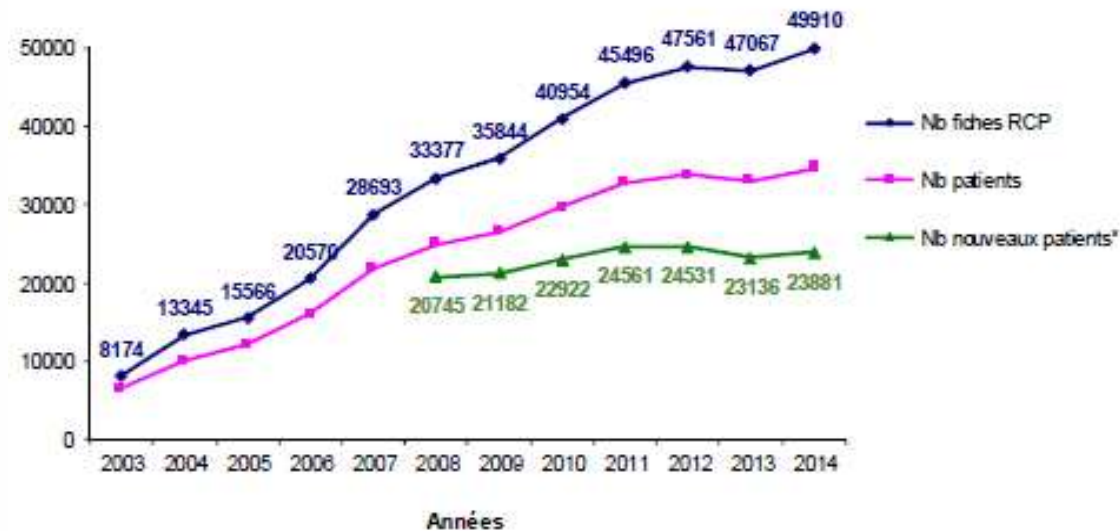


Réseau de Cancérologie d'Aquitaine

Recueil et analyse des RCP en Aquitaine

- 4000 RCP dans les dix 3C
- 1200 médecins participants

- 50 000 fiches RCP enregistrées



Evaluation des RCP

- Évaluation régulière (amélioration de la qualité)
 - Fonctionnement (exhaustivité, quorum, délais...)
 - Adéquation de la proposition avec le traitement réalisé



Rôle d'un RRC

Accueil | Réseau de Cancérologie d'Aquitaine | Centres de Coordination en Cancérologie | Groupes Thématiques Régionaux | Réseau pédiatrique

Offre de soins régionale

- Etablissements autorisés et associés
- Réseaux de santé
- Réunion de Concertation Pluridisciplinaires
- Oncogénétique
- Tumorotheque régionale
- Plateforme de Génétique des Cancers
- Cancer et Fertilité
- Cancer et Grossesse
- Oncogériatrie et UCOG
- Expertise tumeurs rares
- Soins de support
- Soins palliatifs
- Le dépistage



Informations Patients / Public

- Diffusion de l'information en Aquitaine
- Les comités de la Ligue Contre le Cancer
- Les Associations de patients



Informations - Professionnels

- Référentiels et recommandations
- Thérapies orales
- Recherche et Evaluation régionale
- Les essais cliniques
- Equipe mobile de recherche clinique

Réunion de Concertation Pluridisciplinaires/3C

Mise à jour: 29/09/15

La Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) dans la prise en charge initiale d'un patient atteint d'un cancer est un élément spécifique, garant de la qualité de la prise en charge ultérieure.

Cet indicateur répond à l'un des objectifs du plan cancer initié en 2003 : Plan Cancer 1



«faire bénéficier 100% des nouveaux patients atteints de cancer d'une concertation pluridisciplinaire autour de leur dossier»

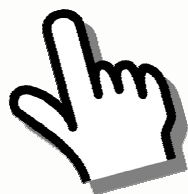
Les critères de qualité des RCP sont précisés dans la [circulaire DHOS 2005](#) ainsi que les principes généraux et les modalités de leurs fonctionnement.

Dans le cadre du dispositif d'autorisation des établissements de santé pour le traitement des cancers, la concertation pluridisciplinaire est une des conditions techniques de fonctionnement applicables à l'activité de soins de traitement du cancer.

Conformément aux critères d'agrément définis par l'Institut National du Cancer en 2007, la RCP fait partie des critères de qualité transversale exigibles pour recevoir une autorisation pour le traitement du cancer.

Liste des RCP en Aquitaine organisées par les 3C

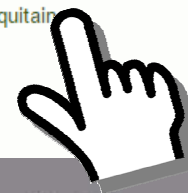
- RCP Pédiatriques
 - locales
 - interrégionales
- Bayonne
- Béarn et Soule
- CHU Bordeaux
- Dordogne
- Institut Bergonié
- Landes
- Libourne
- Lot et Garonne
- Bordeaux Nord
- Tivoli



Critères qualité d'une RCP : définis par la Haute Autorité en Santé et l'Institut National du Cancer en 2006

Modèles de fiches standardisées :

- Fiche RCP pour les comptes rendus standardisés de Réunion de Concertation Pluridisciplinaire, avec note de remplissage
- Fiche RCP Sein pour les comptes rendus standardisés de Réunion de Concertation Pluridisciplinaire de type sein, validé en octobre 2007, avec note de remplissage
- Fiche RCP Sarcome pour les comptes rendus standardisés de Réunion de Concertation Pluridisciplinaire de type sarcome, validé en mai 2007
- Auto-évaluation RCP, lien vers le site dédié à l'auto-évaluation des pratiques en Aquitaine



Evaluation des RCP

- Évaluation régulière (amélioration de la qualité)
 - Fonctionnement (exhaustivité, quorum, délais...)
 - Adéquation de la proposition avec le traitement réalisé
 - IPAQSS (Indicateurs pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des Soins) par l'HAS
 - Exhaustivité
 - Quorum
 - www.msscopesante.fr



RCP

- Et le médecin traitant ?
 - Présence non obligatoire
 - Envoi de la fiche de RCP
- Et le patient ?
 - Patient présent
 - Patient non présent
 - Consentement à recueillir avant la RCP



Aspects positifs de la RCP

- Prise en charge du patient
 - concertation des ressources et mutualisation des compétences
- Apprentissage professionnel
 - Connaissance et respect des spécialités de chacun
 - Partage des connaissances et accroissement de l'expertise collective
 - Formation



Aspects négatifs de la RCP

- Temps !
 - Cas à enregistrer (prévus par référentiel)
 - Cas à discuter
 - Ex des carcinomes basocellulaires
 - Très nombreux
 - Prise en charge définie par un référentiel
 - Enregistrement simple



Perspectives

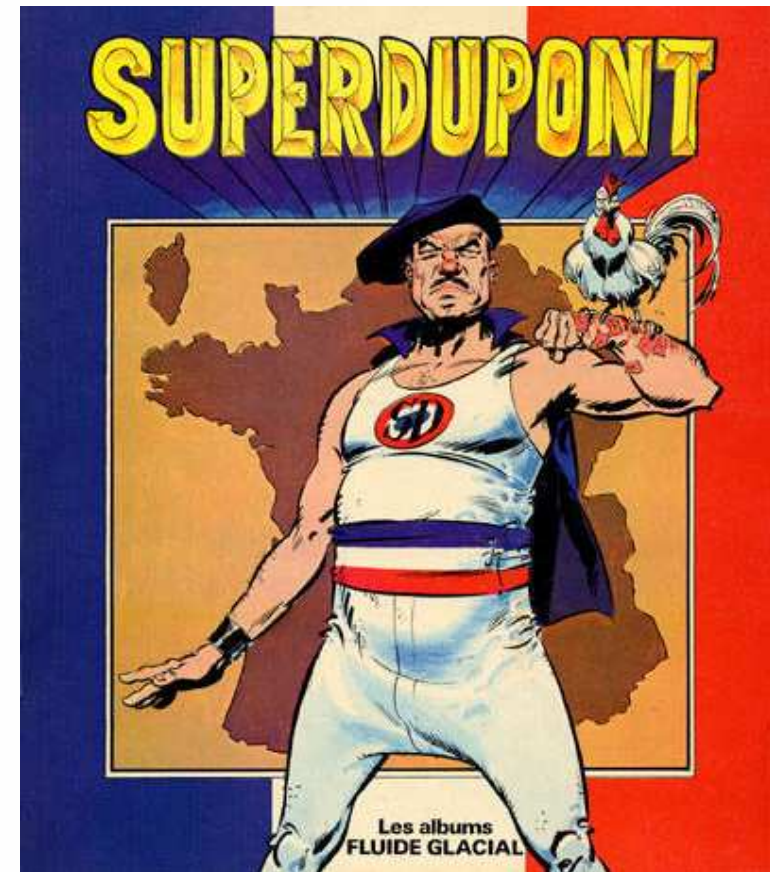
- RCP de recours ?
 - RCP régionale
 - RCP interrégionale
 - RCP nationale
- RCP transversales (oncogériatrie, SOS...)
- RCP moléculaires



RCP pour les nuls

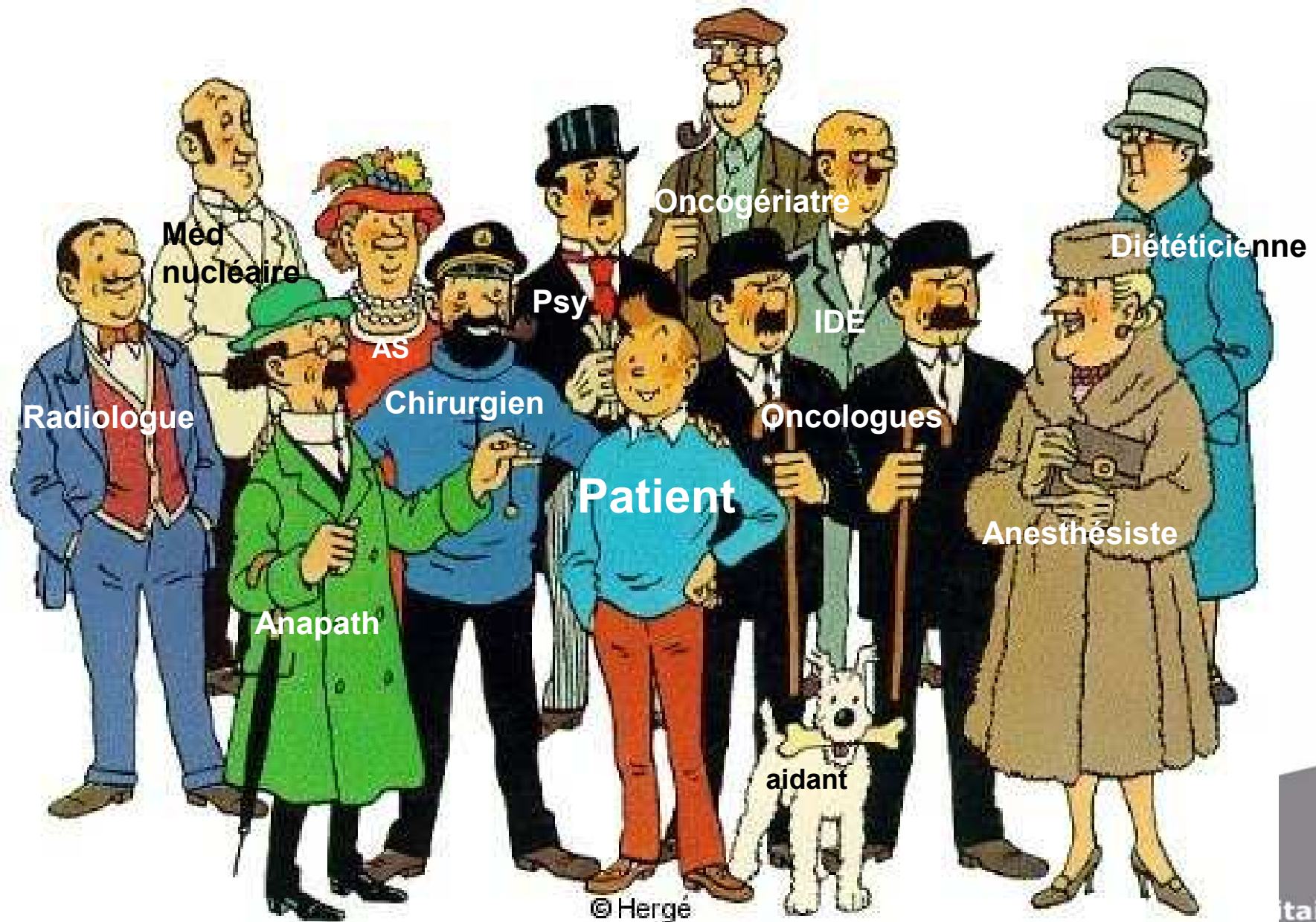


Action Comics #1, 1938

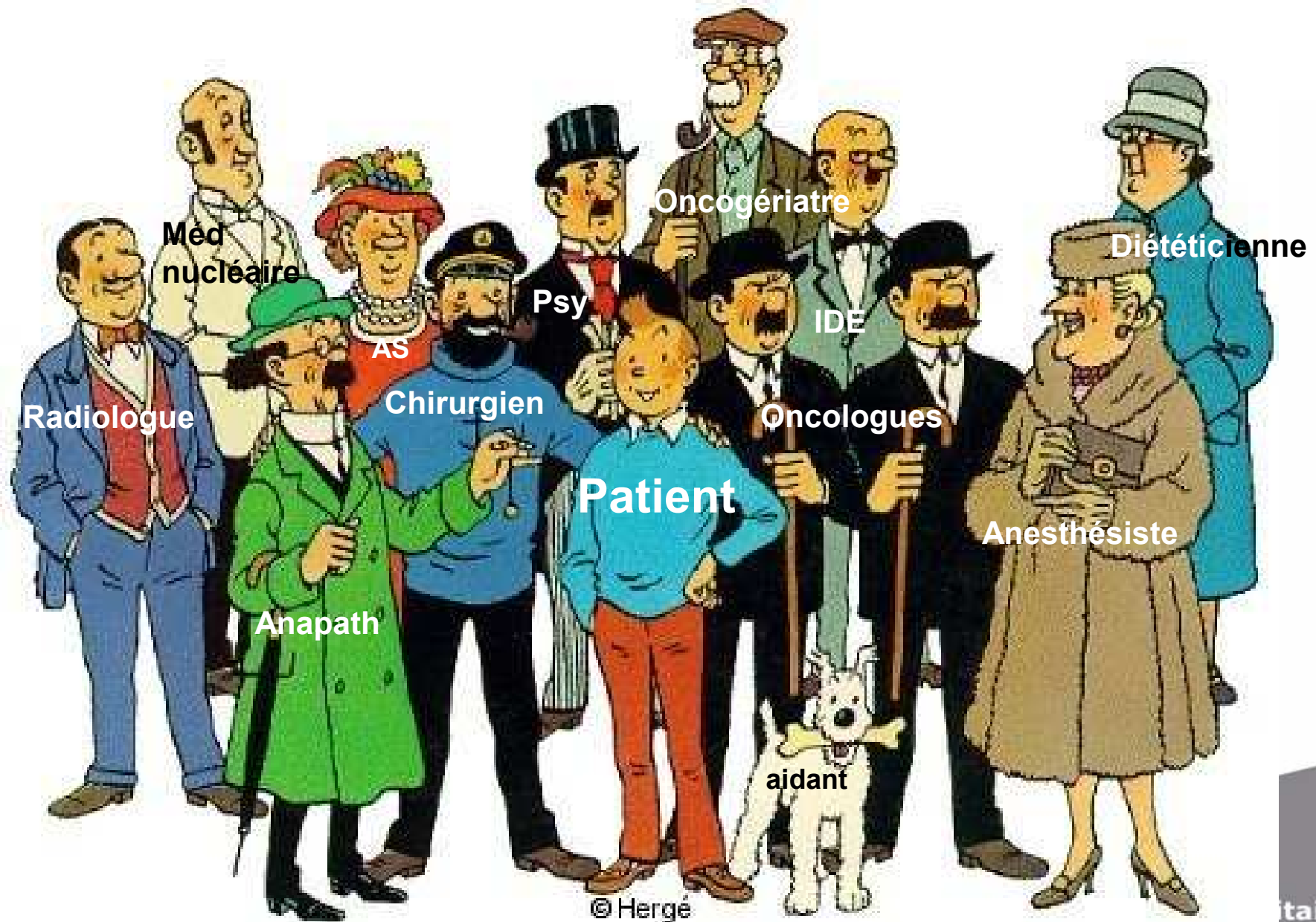


Gotlib et al, Pilote, 1972

Vive la RCP !



Vive la RCP !



MERCI



Fiche RCP

- Fiche générique
 - Items minimaux (INCa)
- Fiches spécialisées
- Remplie préalablement à la RCP
- Validée par le coordonnateur de la RCP
- Enregistrée par le secrétariat du 3C
- Tracée dans le dossier
- Envoyée au médecin traitant

